

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2026

---

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2872)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 22

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Pierre Cazeneuve

-----

### ARTICLE 3

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 3 étant le gage financier de la nationalisation prévue à l'article 1er, sa suppression est la conséquence directe de la suppression de ce dernier.